Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 18 (1889)

Heft: 6

Rubrik: Appel du comité directeur de la Société fribourgeoise d'éducation aux

sociétaires et à tous les amis de l'instruction

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — Appel du Comité directeur de la Société fribourgeoise d'éducation. — L'instituteur en dehors, de l'école. — Compte-rendu de la Direction de l'Instruction publique. — Assemblée générale des instituteurs valaisans à Ardon. — Partie pratique: I. Langue française. II. Mathématiques. — Bibliographies. — Correspondance. — Variété: Profil universitaire. — Chronique scolaire. — Avis.

APPEL

Du Comité directeur de la Société fribourgeoise d'éducation

aux sociétaires et à tous les amis de l'instruction

MESSIEURS, CHERS COLLÈGUES,

Le jeudi 13 juin, la Société fribourgeoise d'éducation tiendra ses assises annuelles au chef-lieu du district de la Veveyse. Les membres de notre Association pédagogique et les amis de l'instruction qui y prendront part peuvent être certains qu'ils recevront à Châtel-Saint-Denis, de la part des autorités et de la population, un cordial accueil. Le Comité local, composé d'hommes actifs et dévoués, a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la complète réussite de la fête.

Nous n'insisterons pas sur l'utilité de nos réunions pédagogiques. L'école joue un rôle important dans la société moderne. Le but qu'elle se propose ne consiste pas seulement à donner à la génération naissante la plus grande somme possible de connaissances utiles. Elle a une mission plus élevée, celle de développer et de fortifier toutes les facultés qui sont en germe dans l'enfant, de former son caractère, de réprimer ses mauvais penchants, de cultiver ses bons sentiments, de l'armer pour les combats de la vie, en un mot, de lui fournir les moyens de réaliser ses hautes destinées. L'éducation de l'enfance est donc une œuvre grande et difficile; elle réclame le concours simultané des autorités ecclésiastiques et civiles, et l'appui de tous les hommes d'esprit, de cœur et de bonne volonté. Aussi nos magistrats, le clergé, le corps enseignant, les amis de l'instruction, répondent-ils chaque année avec empressement à l'appel du Comité cantonal et se rendent ils en grand nombre à nos assemblées. Tout le monde se préoccupe de l'avenir de nos écoles. Nous formons tous le même vœu: nous souhaitons que l'école fribourgeoise perfectionne de plus en plus son enseignement, et qu'elle augmente son action bienfaisante et moralisatrice.

Les questions qui seront traitées dans notre prochain congrès ne manquent ni d'intérêt ni d'importance. La première concerne le but à assigner à l'école et l'élaboration de son programme, en rapport avec les besoins des temps. C'est là un thème sur lequel il a déjà été beaucoup discuté et beaucoup écrit; mais il n'est point encore épuisé, car les conclusions dépendent de circonstances multiples et variables, suivant les lieux et les époques.

La deuxième s'occupe des moyens à prendre pour rendre les élèves de nos classes plus polis et plus dociles. Ce sujet, qui est très complexe, a une haute portée morale; il touche aussi de près à la discipline, laquelle exerce une influence décisive sur la marche

et le progrès de l'école.

Nous avons donc l'espoir des mieux fondés que notre réunion de Châtel-Saint-Denis sera très fréquentée. On ne se laissera pas rebuter par la distance. Tous savent que des cœurs sympathiques les y attendent, qu'une œuvre méritoire les y convie. Nos prêtres vénérés, qui consacrent leur vie entière à assurer le bonheur du peuple; nos premiers magistrats, qui travaillent avec tant de sollicitude à la prospérité matérielle et morale du pays; nos instituteurs, qui consument leurs jours dans le dur labeur de l'enseignement; les pères de famille, qui ne sauraient rester indifférents quand il s'agit de l'avenir de leurs enfants, accourront au rendez-vous, pour resserrer les liens de confiance et de solidarité qui les unissent, et concerter les meilleurs moyens à prendre pour procurer une instruction solide et une éducation chrétienne à la jeunesse de notre cher canton de Fribourg.

Qu'il en soit ainsi! et notre utile Association pédagogique comptera, dans ses modestes annales, une belle et fructueuse

journée de plus.

Au nom du Comité cantonal: Ad. MICHAUD, président

Programme

A 10 \(^1/_2\) heures, messe pour les sociétaires défunts. — 11 h., séance dans la nef de l'ancienne église. Discours d'ouverture par M. le préfet Andrey, président d'honneur. Lecture du protocole de la dernière séance. Nomination du Comité. Lecture et discus-

sion des conclusions des rapports sur les questions mises à l'étude. Approbation des comptes. Choix du lieu de la prochaine assemblée. Propositions individuelles. $-1^4/_2$ heure, banquet à l'auberge de la Croix d'or.

Les sociétaires recevront avec le présent numéro uue carte de légitimation donnant droit à la faveur de la demi-taxe de simple course sur les chemins de fer de la Suisse-Occidentale-Simplon,

pour les 12, 13 et 14 juin 1889.

Les autorités de Châtel-Saint-Denis mettent gracieusement à la disposition des participants des chars pour les conduire, le matin, de Palézieux au chef-lieu de la Veveyse et les ramener le soir à la gare.

On pourra se procurer la carte du banquet avant le dîner pour

le prix de 2 fr. 50, vin compris.

L'INSTITUTEUR EN DEHORS DE L'ÉCOLE

Un proverbe allemand dit: Comme on crie dans la forêt, ainsi répond l'écho. Ce qui veut dire: tel vous serez envers votre

prochain, tel il se montrera envers vous.

— Non pas, me réplique M. l'instituteur X., ce proverbe est faux. Il y a dix ans que je suis dans cette commune, et toujours j'ai été affable envers tout le monde. Que de complaisances, que de services même j'ai rendus! que de paroles vives, prêtes à m'échapper, n'ai-je pas retenues sur mes lèvres! S'agissait-il de l'organisation d'une fête, j'en étais. Que de discours j'ai composés pour ces circonstances; que de peines je me suis données pour la Société de chant et de musique, etc. Et quelle en a été la reconnaissance? Pas un jour ne se passe sans que j'entende quelques critiques sur ma conduite. Pour l'un, c'est ceci; pour l'autre, c'est cela; bref, personne ne paraît satisfait, personne n'a un mot de reconnaissance pour moi, et si jamais on me loue, ce n'est pas sincère. »

— Mon ami, le proverbe ne ment pas, au moins en général. La chose est ainsi. D'abord vous avez trop crié dans la forêt, puis

vous vous en êtes trop rapproché.

Le régent qui se produit, qui veut être de toutes les fêtes, qui veut jouer le premier rôle partout, perd l'estime plutôt qu'il ne la gagne. Dans les premiers temps il recueillera bien quelques louanges, mais bientôt on se montrera fatigué d'entendre toujours dire: « M. le régent était aussi là. » Il ne doit pas en toute occasion chercher à se produire, à se faire remarquer et à se mettre à la tête de toutes les fêtes. En cas d'échec, on ne manquera pas de s'en prendre à lui. Pourquoi vouloir emporter le prix à une table d'auberge ou dans une salle de danse? Quoi de plus dégradant pour un éducateur que cette triste excuse que donnent souvent,